

LE MESSENGER DE TAHITI

Journal Officiel des Etablissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES VENDREDIS A 3 HEURES DU SOIR

TE VEA NO TAHITI.

Mahana pae 4 tuiari 1879.

MATAHUI 28. — N° 27.

PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance):
En six mois..... 45 fr.
En un an..... 80 fr.
Tous payables à l'avance.
Un numéro: 10 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser
Au Bureau de ce Journal.
Les annonces renouvelées se paient la moitié des prix de la première insertion.

PRIX DES ANNONCES (en comptant):
Les six premières lignes..... 20 c. la ligne
Au-dessus de 20 lignes..... 25 c.
Les annonces renouvelées se paient la moitié des prix de la première insertion.

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

SOMMAIRE.
PARTIE OFFICIELLE. — Décisions relatives aux commissions pour statuer sur le nombre et le prix des sables que pourra fournir un bassin formé sur service Local. — Arrêté relatif aux diverses rôles des contributions. — Délégation portant commission des commissions chargées de l'organisation et de la direction des réponses publiques des feux de Préfectures. — Avis administratif.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Bulletin télégraphique. — Etat civil. — Situation de la Colonie agricole. — Mouvements commerciaux. — Mouvements du port. — Annonces. — Observations météorologiques.

PARTIE OFFICIELLE

Le Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Décide :

Une commission, composée de :
MM. Le président du comité central d'agriculture et de commerce, L'officier chargé des transports d'artillerie, Le lieutenant commandant la gendarmerie, Nérard, maréchal-des-logis de la gendarmerie, membre adjoint, avec voix consultative.

est constituée à l'effet de statuer sur le nombre de sables que pourra fournir l'étalon donné au service Local par M. Darais; sur le prix qu'il y a lieu de fixer pour ces sables et sur l'admission des juments à la saillie.

Un des membres sera chargé de visiter les juments présentées à la saillie.

Papeete le 28 juin 1879.
F. PLANCHÉ.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société, Vu les articles 41, 42, 43 et 60 de l'arrêté du 10 décembre 1874 sur l'assiette, la liquidation et la perception des contributions directes ;

Vu l'article 3 de l'arrêté de même date sur les contributions indirectes ;

Sur la proposition de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur; Le Conseil d'administration entendu,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. Sont rendus exécutoires les rôles supplémentaires de Tahiti et Moorea pour le 2^e trimestre 1879, s'élevant à la somme de deux mille huit cent quatre-vingt-dix francs; savoir :

Prestation urbaine.....	84 00
Contribution personnelle.....	800 00
" mobilière.....	4 00
" des patentes.....	9,000 00
" des licences.....	500 00
Total.....	2,890 00

Art. 2. L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera communiqué et enregistré partout où besoin sera, publié au *Message* et inséré au *Bulletin officiel* de la colonie.

Papeete, le 30 juin 1879.
F. PLANCHÉ.

Par le Commandant Commissaire de la République :

L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur.
H. JOYAU.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société, Vu les articles 41, 43, 44 et 60 de l'arrêté du 10 décembre 1874 sur l'assiette, la liquidation et la perception des contributions directes ;

Vu l'article 3 de l'arrêté de même date sur les contributions indirectes ;

Sur la proposition de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur; Le Conseil d'administration entendu,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. Est rendu exécutoire le rôle supplémentaire de Tahiti et Moorea (Océanien étrangers) pour le 2^e trimestre 1879, s'élevant à la somme de mille cent vingt-huit francs; savoir :

Contribution personnelle.....	720 00
Prestation urbaine.....	490 00
Total.....	1,210 00

Art. 2. L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera communiqué et enregistré partout où besoin sera, publié au *Message* et inséré au *Bulletin officiel* de la colonie.

Papeete, le 30 juin 1879.
F. PLANCHÉ.

Par le Commandant Commissaire de la République :

L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur.
H. JOYAU.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société, Vu la décision du 26 avril 1879 relative à la fête locale ;

Sur la proposition de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur, et d'après l'avis du comité d'agriculture et de commerce,

DÉCRONS :

Les commissions chargées de l'organisation et de la direction des réponses publiques pour les fêtes des 8, 9, 10 et 11 septembre prochain seront composées comme suit :

Commissions de Coœuvres agricoles.

ANNAÏ.

- MM. Chabrier, membre de 1^{re} classe de la marine, président;
- Langamatiho, membre du comité d'agriculture et de commerce;
- Mason, propriétaire, c^o;
- Mataupu, chef représentant de Paea, c^o;
- MARINETS ET OUTILS, PRODUITS AGRICOLES, INDUSTRIELS ET DE MER.
- MM. Langamatiho c^o, membre du comité d'agriculture et de commerce, président;
- Maria, c^o;
- Villard, c^o;
- Léon, c^o;
- INDICATIONS DE TOUTES SORTES, BOIS, ETC.
- MM. Léon, membre du comité d'agriculture et de commerce, président;
- Maria, c^o;
- Poret, c^o;
- Alfonsi, c^o;

PLANTATIONS.

- MM. Chabrier, membre de 1^{re} classe de la marine, président;
- Langamatiho c^o, membre du comité d'agriculture et de commerce;
- Poret, c^o;
- Alfonsi, c^o;
- Commissaire des Régates.
- MM. Nérard, lieutenant de vaisseau, directeur et président, président;
- Cornet-Groville, capitaine de Frégate;
- Brousse, capitaine de Corvette;
- Legallier, capitaine de 1^{re} classe;
- Prace, sous-secrétaire de la marine;
- Maria, membre du comité d'agriculture et de commerce;

Commissions des Coœuvres de chevaux.

- MM. de Peyronn, vétérinaire-vétérinaire, président;
- de Leston, aide-commissaire de la marine;
- Pellissier, lieutenant commandant la gendarmerie;
- Nérard, lieutenant d'adjudant chargé des transports;
- Davis, sergent;
- Hazi, sergent, propriétaire.

Commissions des Jeux divers.

- MM. Robert, directeur des postes et télégraphes, président;
- de Leston, aide-commissaire de la marine;
- Prace, lieutenant d'adjudant à la gendarmerie;
- Alfonsi, secrétaire de la marine;
- Prace, sous-secrétaire de la marine;
- Maria, membre du comité d'agriculture et de commerce.

Commissaire de l'Export et au Bol et aux clubs indigènes.

- MM. Agard, directeur des affaires indigènes, président;
- Chabrier, membre de 1^{re} classe de la marine;
- Brousse, lieutenant de la compagnie d'infanterie de marine;
- Langamatiho, membre adjoint;
- Maria, agent de la colonie indigène;
- Mataupu, chef représentant de district de Paea.

Commissaire Théâtral.

- MM. Nérard de la Brocose, directeur d'artillerie, président;
- de Leston, aide-commissaire de la marine;
- Paré, pharmacien de la marine;
- de Leston, sous-lieutenant d'infanterie de marine, employé des postes et charbon;
- Caré, pharmacien civil.

O VAE, te Tomana o te mau haapao raa farani i Oceania, to Avaua o te Peupipiri i te mau feua Toiote.

I te hito raa i te fanua raa no te 26 epetara 1879, o tei fanua i te parau no te arearea i te fanua nei ;

No te auu raa a te Oronodanis, o te rava i te kopou faatere hau no te feua nei, e mui te auu i te maua o te tomite no te mau ohupa faaspu e te boo raa taos,

TE FAATAA NEI :

Te mau tomite i haapao hia no te faatenehe raa e te faatere raa i te mau pua merere o rava hia i moa i te aru o te taata i tau i rita no i mahana areara no te 8, 9, 10 e te 11 no teletia i mau nei, ua faatua hia la mai tei i moa nei :

Teitei no te Taian raa faaspu.

- NO TE MAU PUA "TOI".
- MM. Chabrier, membre de 1^{re} classe de la marine, président;
- Langamatiho, membre du comité d'agriculture et de commerce;
- Mason, propriétaire, c^o;
- Mataupu, chef représentant de Paea, c^o;
- MARINETS, e OUTILS, PRODUITS AGRICOLES, INDUSTRIELS ET DE MER.
- MM. Langamatiho c^o, membre du comité d'agriculture et de commerce, président;
- Maria, c^o;
- Villard, c^o;
- Léon, c^o;
- INDICATIONS DE TOUTES SORTES, BOIS, ETC.
- MM. Léon, membre du comité d'agriculture et de commerce, président;
- Maria, c^o;
- Poret, c^o;
- Alfonsi, c^o;

PLANTATIONS.

- MM. Chabrier, membre de 1^{re} classe de la marine, président;
- Langamatiho c^o, membre du comité d'agriculture et de commerce;
- Poret, c^o;
- Alfonsi, c^o;
- Commissaire des Régates.
- MM. Nérard, lieutenant de vaisseau, directeur et président, président;
- Cornet-Groville, capitaine de Frégate;
- Brousse, capitaine de Corvette;
- Legallier, capitaine de 1^{re} classe;
- Prace, sous-secrétaire de la marine;
- Maria, membre du comité d'agriculture et de commerce;

Commissions des Coœuvres de chevaux.

- MM. de Peyronn, vétérinaire-vétérinaire, président;
- de Leston, aide-commissaire de la marine;
- Pellissier, lieutenant commandant la gendarmerie;
- Nérard, lieutenant d'adjudant chargé des transports;
- Davis, sergent;
- Hazi, sergent, propriétaire.

Commissions des Jeux divers.

- MM. Robert, directeur des postes et télégraphes, président;
- de Leston, aide-commissaire de la marine;
- Prace, lieutenant d'adjudant à la gendarmerie;
- Alfonsi, secrétaire de la marine;
- Prace, sous-secrétaire de la marine;
- Maria, membre du comité d'agriculture et de commerce.

Commissaire de l'Export et au Bol et aux clubs indigènes.

- MM. Agard, directeur des affaires indigènes, président;
- Chabrier, membre de 1^{re} classe de la marine;
- Brousse, lieutenant de la compagnie d'infanterie de marine;
- Langamatiho, membre adjoint;
- Maria, agent de la colonie indigène;
- Mataupu, chef représentant de district de Paea.

Commissaire Théâtral.

- MM. Nérard de la Brocose, directeur d'artillerie, président;
- de Leston, aide-commissaire de la marine;
- Paré, pharmacien de la marine;
- de Leston, sous-lieutenant d'infanterie de marine, employé des postes et charbon;
- Caré, pharmacien civil.

O VAE, te Tomana o te mau haapao raa farani i Oceania, to Avaua o te Peupipiri i te mau feua Toiote.

I te hito raa i te fanua raa no te 26 epetara 1879, o tei fanua i te parau no te arearea i te fanua nei ;

No te auu raa a te Oronodanis, o te rava i te kopou faatere hau no te feua nei, e mui te auu i te maua o te tomite no te mau ohupa faaspu e te boo raa taos,

TE FAATAA NEI :

Te mau tomite i haapao hia no te faatenehe raa e te faatere raa i te mau pua merere o rava hia i moa i te aru o te taata i tau i rita no i mahana areara no te 8, 9, 10 e te 11 no teletia i mau nei, ua faatua hia la mai tei i moa nei :

Teitei no te Taian raa faaspu.

- NO TE MAU PUA "TOI".
- MM. Chabrier, membre de 1^{re} classe de la marine, président;
- Langamatiho, membre du comité d'agriculture et de commerce;
- Mason, propriétaire, c^o;
- Mataupu, chef représentant de Paea, c^o;
- MARINETS, e OUTILS, PRODUITS AGRICOLES, INDUSTRIELS ET DE MER.
- MM. Langamatiho c^o, membre du comité d'agriculture et de commerce, président;
- Maria, c^o;
- Villard, c^o;
- Léon, c^o;
- INDICATIONS DE TOUTES SORTES, BOIS, ETC.
- MM. Léon, membre du comité d'agriculture et de commerce, président;
- Maria, c^o;
- Poret, c^o;
- Alfonsi, c^o;

pour la création d'un ministère de la police. Par ce moyen, le régime républicain sera contrôlé de la municipalité sans qu'il soit nécessaire de porter la question devant les Chambres.

Paris, 13 mai. — Le *Marte* annonce que, à la suite des efforts tentés par le président Grévy, le cabinet a résolu d'écarter pour le présent toutes les questions irritantes. Le *Temps* affirme que le cabinet a résolu d'écarter, lorsque la question du retour des Chambres à Paris sera discutée, le Cabinet rappellera sa conduite passée et les présidents, comme une garantie de la tranquillité publique, et demandera, s'il est nécessaire, un vote de confiance. Le Cabinet a toujours l'intention de réorganiser la préfecture de police; mais cette réorganisation sera l'œuvre du temps et nécessitera l'assentiment de la majorité des Chambres.

Paris, 16 mai. — Au meeting tenu par la gauche républicaine, il a été décidé à l'unanimité d'invalider l'élection de Blanqui. L'Union républicaine n'a pas encore pris de décision, mais d'après les sentiments exprimés à ce sujet, l'invalidation par ce groupe paraît certaine.

Versailles, 19 mai. — A la Chambre des députés, M. Lockroy, rappelant la conduite de l'archevêque d'Aix, a demandé le retrait du salaire pour les ecclésiastiques en état de rébellion contre les lois; il a demandé la séparation de l'Eglise et de l'Etat. M. Lepère, ministre de l'intérieur, a répondu que tous les membres du Cabinet étaient d'accord sur l'opportunité des projets de loi de M. Ferry. Le ministre est décidé à s'opposer aux empiétements du clergé, et si les rapports relatifs aux discours et lettres pastorales dudit archevêque d'Aix sont exacts, il sera poursuivi.

Paris, 19 mai. — M. le Royer, ministre de la justice, a informé une délégation du parlement que le gouvernement n'était décidé à ne pas accorder l'amnistie aux membres de la Commune, mais simplement à leur pardonner après le 6 juin. Rochefort, Vallès et Blanqui seraient ainsi pardonnés, mais ce pardon n'implique pas la remise des trois civils.

Paris, 20 mai. — Les députés radicaux ayant examiné la réponse faite par le ministre Le Royer à la délégation qu'ils lui avaient envoyée relativement à l'intention du gouvernement de pardonner et non d'amnistier les membres de la Commune, ont résolu de présenter samedi à la Chambre une motion exprimant le regret que le gouvernement n'ait pas exécuté les dispositions de la loi sur l'amnistie d'une manière plus complète. L'après-midi de cette loi.

Paris, 20 mai. — Une dépêche de Paris annonce que le débat qui aura lieu samedi à la Chambre des députés promet d'être le moment critique du Cabinet et qu'il établira le point exact qui sépare la gauche modérée et les radicaux.

Paris, 24 mai. — Le président Grévy a gratifié 400 communistes. Versailles, 27 mai. — Par un vote de 273 contre 171, la Chambre des députés a repoussé l'urgence qui était demandée par la motion de Clémenceau à l'effet d'obtenir la mise en liberté provisoire de Blanqui. — Le général Guesley, ministre de la guerre, et l'amiral Jauréguiberry, ministre de la marine, ont été élus sénateurs à vie. — Au Le Royer a fait connaître que le gouvernement n'a l'intention de demander l'annulation de l'élection de Blanqui. Le gouvernement n'est pas disposé à subir la pression de l'immundation relativement à l'usage de la prérogative de la grâce.

ESPAGNE.

Madrid, 13 mai. — On dit que le gouvernement se dispose à rétablir l'état de siège dans les provinces basques. On a discuté hier en conseil des ministres les communications venues des puissances du Nord relativement aux mesures à adopter pour la répression du socialisme.

Londres, 25 mai. — Un correspondant écrit de Madrid au *Daily News* : « Les envoyés chinois ont été reçus par le roi. Les négociations pour le traité relatif à l'importation des opiums à Cuba ont commencé cette semaine, mais le gouvernement espagnol insiste pour que les opiums paient leur passage et que les Chinois s'engagent à ne jamais employer des étrangers comme représentants consulaires ou diplomatiques. Les envoyés chinois ont promis de consentir à ces conditions. Les envoyés chinois partiront pour Mexico et le Pérou, où ils vont établir des conventions commerciales et assurer la protection de leurs nationaux dans ces contrées. »

Madrid, 26 mai. — On dit qu'à l'ouverture des Cortes le discours royal exprimera le désir du gouvernement de doter les colonies d'une administration semblable à celles des provinces de la Métropole.

SUISSE.

Berne, 18 mai. — Jusqu'à ce moment, le vote sur la question du rétablissement de la peine de mort en Suisse a donné les résultats suivants : 168,824 pour et 138,693 contre.

ITALIE.

Rome, 12 mai. — Au consistoire tenu aujourd'hui, le Pape a nommé cinq cardinaux-prêtres et trois cardinaux-diacres. Parmi les cardinaux figurent le Rév. John Henry Newman d'Angleterre et le Rév. Dr. Herzogsoether. Le Pape a aussi nommé à de nombreux évêchés. Parmi les évêques on remarque le cardinal Hohenlohe nommé à Fribourg d'Alsace; le Rév. MacCabe à celui de Dublin et le Rév. Dr. Woodcock à celui de Ahrhag et Clonmore.

ALLEMAGNE.

Berlin, 14 mai. — On a annoncé au Reichstag aujourd'hui que l'Autriche et la Russie consentaient d'acquiescer au traité anglo-allemand pour l'abolition de l'esclavage sur la côte d'Afrique, mais que la France et les Etats-Unis, dont on espérait la coopération, restèrent probablement à l'écart, comme ne voulant pas accorder au principe du droit de visite rétrograde. — Le projet de loi relatif à l'Alsace-Lorraine contient les dispositions suivantes : L'empereur nommera un Stattholder qui aura le caractère de représentant du gouvernement impérial et résidera à Strasbourg. L'office de président de la province d'Alsace-Lorraine dépendant en ce moment de la chancellerie, est aboli. Un ministre et une secrétaire d'Etat seront institués à Strasbourg. Il sera établi un Conseil d'Etat qui sera composé d'un général commandant les troupes d'Alsace-Lorraine, d'un secrétaire d'Etat, des principaux fonctionnaires de la province et de sept membres qui seront nommés par l'empereur. Le Stattholder sera président du conseil. Le comité provincial sera, à l'avenir, composé de 38 membres. Un délégué élu par le comité provincial et soumis à l'approbation de l'empereur représentera l'Alsace-Lorraine au conseil fédéral.

Berlin, 15 mai. — Le projet de loi relatif à la nouvelle organisation de l'Alsace-Lorraine donne satisfaction aux partis des Libéraux et Reichstag et des Libéraux-nationaux des provinces annexées. Le général Manneufiel est nommé gouverneur de l'Alsace-Lorraine; il jouira d'une liste civile de 45,000 marks. — Une dépêche de Berlin annonce que le traité passé entre l'Allemagne et les îles Samoa a été publié. Il est aussi favorable à l'Allemagne qu'on le disait.

Berlin, 26 mai. — Bismarck a soumis aujourd'hui au Bundestag le traité conclu le 24 janvier entre l'Allemagne et l'Autriche. Ce traité est joint aux projets de traités provisoires avec les chefs des groupes des lies Ellis, Jalut et Rakick.

Berlin, 27 mai. — La Prince de Bismarck a prié l'empereur de lui accorder un congé de plusieurs mois.

AUTRICHE.

Vienne, 17 mai. — La clôture du Reichstag a été prononcée aujourd'hui par l'empereur, qui faisant allusion à la question orientale, a insisté sur la nécessité de sauvegarder les intérêts et le prestige de la monarchie. Des sacrifices patriotiques, a dit le souverain, ont permis à l'Autriche de consolider l'œuvre de l'Europe.

RUSSIE.

St-Petersbourg, 11 mai. — On mande de Tiflis qu'une épidémie de terribles ravages dans le Caucase, où dix-neuf villages ont été faits à terre-épurées. Des processions d'hommes saines ont été faites à Govi pour implorer la clémence divine.

Berlin, 12 mai. — Les meurtres politiques qu'il Russie paraissent être confinés en province. Les mesures énergiques adoptées à l'égard des conspirateurs paraissent avoir intimidé les meurtriers à St-Petersbourg. Le czar a décrété que les prévenus jugés par les cours martiales devaient être condamnés ou acquittés dans les 24 heures et les sentences exécutées également dans les 24 heures qui suivent les jugements.

Londres, 13 mai. — Un voyageur qui arrive de la Russie dit que les effets de la politique de répression sont à peine visibles à St-Petersbourg. Il a traversé une grande partie de la ville à une heure avancée de la nuit sans avoir été questionné. Le dimanche 4 du courant, la journée étant superbe, les rues étaient encombrées de promeneurs paraissant aussi heureux et aussi dispos que dans aucune autre ville du continent. Il a vu la princesse Dagmar conduisant ses voitures dans les rues, seule et sans escorte.

ÉGYPTE.

Constantinople, 14 mai. — L'envoyé du Khédive annonce que ce dernier a soumis au conseil des délégués la note collective qu'il adresse à la France et à l'Angleterre. On s'attend à ce qu'elle sera rejetée. La Porte a reçu communication officielle des intentions de la France et de l'Angleterre au sujet de l'Egypte. Il n'est point fait mention de déposer le Khédive.

Constantinople, 24 mai. — La Porte essaie d'arranger le différend survenu entre le Khédive et les puissances.

AFRIQUE.

Le Cap, 8 mai. — Voie de St-Vincent, 24 mai. — On s'attend à une avance des Zulus dans quelques jours. Le colonel Wood prendra l'offensive aussitôt l'arrivée de lord Chelmsford à Kambutu Hill. Le colonel Pearson est malade.

Londres, 24 mai. — Sir Bartle Frère a télégraphié pour faire expédier une batterie d'artillerie au Transvaal afin de combattre les Boers. La fièvre et la dysenterie sévissent dans la division du colonel Crealock.

Londres, 26 mai. — On annonce officiellement que le général sir Garnet Wolseley a été nommé chef suprême civil et militaire des territoires de Natal, Transvaal et autres districts qui sont compris dans les limites affectées par la guerre; on a trouvé sage dans les circonstances présentes de diviser le gouvernement du Cap en quatre districts. Le chancelier a annoncé ces changements à la Chambre des communes cette après-midi. Sir Bartle Frère reste gouverneur de la colonie du Cap. Un annonceur aux lords la nomination de sir Garnet Wolseley, Beauclouff a déclaré que la position du nouveau gouverneur le faisait supérieur hiérarchique de lord Chelmsford, qui cependant ne cessait pas son service immédiat.

INDES.

Londres, 10 mai. — Un correspondant de Lahore annonce que de nouvelles difficultés se sont élevées à Candamak, à l'occasion des négociations pour la paix. Yakooob Khan désirait accéder aux demandes des Anglais, mais sa position dans l'Afghanistan est si critique qu'il est obligé de demander avec insistance plus qu'on ne peut lui accorder en retour.

Simsa, 19 mai. — Le conseil du viceroy a été convoqué aujourd'hui pour examiner le projet de traité à passer avec l'Afghanistan. L'empereur a accepté les termes qui accordent à la politique anglaise les points qu'elle désire obtenir. L'augmentation de la misère et la famine, jointes à l'impéritie et à la corruption des employés du gouvernement, ont produit un état de choses lamentable. Le choléra sévit à Pechawar avec une telle intensité que les troupes anglaises vont quitter l'Afghanistan à bref délai.

CHINE.

Simsa, 14 mai. — Les nouvelles reçues du Turkestan représentent les troupes chinoises comme ayant été vaincues deux fois par les tribus Khirgiz du district de Aoujan, qui se sont emparées de Kashgar. Une armée chinoise de 20,000 hommes est concentrée sur la rivière Eele.

Paris, 13 mai. — Une dépêche de St-Petersbourg porte que la question de Kuldja n'est pas encore réglée et que les Chinois se concentrent à la frontière.

Londres, 16 mai. — La Gazette de Turkestan annonce que les autorités russes ont demandé satisfaction immédiate pour l'expulsion des négociants russes de Shikho, ville située sur la frontière de Chine.

CHILI.

Valparaiso, 19 avril. — Les Boliviens ont repris Atacama. On écrit de Jujuy, ville près de la frontière de Bolivie, que 15,000 Boliviens sont en route pour aller attaquer les Chiliens.

ÉTAT CIVIL

État des mouvements survenus dans l'état civil européen de Tahiti pendant le 3^e trimestre de l'année 1879.

NAISSANCES.

- 1^{er} Jean-Henri Hume, fils de Jean-Dépens-Jules Hume et de dame Marie-Perette Maréchal.
2^e Charles Brown, fils de John Brown et de Anna Emma Mervin.
3^e Adèle-Jeanne Arapahoua Bonnet, fille de Maximin Bonnet et de dame Elisabeth Mahani.
4^e Georges Sannin, fils de Jean-Baptiste Sannin et de dame Pauline Monelli.
5^e Narcisse-Eduard-Marie Agnès, fils de Jean-Baptiste-Benoit Agnès et de dame Adèle-Amélie Moran.
6^e Alfred-Henry Victor, fils d'Adolphe-Jacques Picard et de dame Cécile Van Baerle.
7^e Aïta-Marie Bénédict, fille de Jean-Baptiste Bénédict et de dame Taouta Taouta.
8^e Louis-Thérèse Anais, fille de Étienne-Anais et de dame Amélie-Baptistine.
9^e Fernand-Margaret Kemm, fils de Guillaume-Auguste Kemm et de dame Anna Hébert.

MARIAGES.

- 19 avril. Entre Maurice-Joseph Lambert et dame Anne-Marie Besson, veuve Pierre Anais.
4 juin. Entre James William Henry Esball et demoiselle Manuella Selas.
7^e Entre Louis-Jean Noyra et demoiselle Tina Manuera.

DÉCÈS.

- 2^e avril. Dame Thérèse-Marie Stéphan, sans profession, âgée de 56 ans.
11^e Dame Emma Brown, sans profession, âgée de 72 ans.
15^e Jean-Georges Mosé, enseigne de vaisseau, officier en second de la goélette Grégoire, âgé de 24 ans.
20^e Thomas Bénédict, 78 ans.
9 mai. Jean-Baptiste Sui, propriétaire, âgé de 72 ans.
Narcisse-Eduard-Marie Agnès, âgé de 61 jours.
12^e Adolphe-Eugène Vato, gardien d'archives de matras, médaillé, âgé de 40 ans.
13^e William Robinson, mécanicien civil, âgé de 47 ans.
20^e Carl Götz, ingénieur mécanicien sur la corvette de guerre allemande Bismarck, âgé de 21 ans.

Situation de la Caisse agricole au 31 juillet 1879.

Table with columns: ACTIF, F., C., V., C. and PASSIF, F., C. It details financial assets and liabilities of the agricultural fund, including deposits, loans, and various expenses.

Certifié conforme aux écritures: La Secrétaire trésorier. ANNA KUCZAKOVA.

Vu: L. Ordonnateur, Président du Comité directeur. H. JOYAU.

MOUVEMENT COMMERCIAL Du 26 juin au 2 juillet 1879.

26 juin - Gof. Rosario, de 140 ton., rap. Douglas, ven. de San Francisco avec 30 quinquars... 27 juin - Gof. Victor, de 17 ton., cap. Alex. all. à Balaies; le capitaine armateur... 28 juin - Gof. de la Providence, de 148 ton., cap. Douglas, ven. de San Francisco...

huile de schiste, 2 caisses huile de mot, 2 caisses huile de lin, 2 caisses peinture... 26 juin - Gof. Victor, de 17 ton., cap. Alex. all. à Balaies; le capitaine armateur... 27 juin - Avisé à vapeur français Lamotte-Piquet, 93 h. d'équipage, commandé par M. Bismahin...

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE Du jeudi 26 juin au mercredi 3 juillet inclus 1879.

26 juin - Gof. Victor, de 17 ton., cap. Alex. all. à Balaies; le capitaine armateur... 27 juin - Avisé à vapeur français Lamotte-Piquet, 93 h. d'équipage, commandé par M. Bismahin... 28 juin - Gof. de la Providence, de 148 ton., cap. Douglas, ven. de San Francisco...

ANNONCES

Assemblée générale de la société LA FRATERNELLE le mercredi 16 du courant, à l'heure habituelle... PROPRIÉTÉ À LOUER EN TOTALITÉ OU PAR LOTS...

AVIS DIVERS

On s'abonne au Courrier de San Francisco chez V.-L. RAOUX, agent à Papeete. V.-L. Raoux achète le coton. Chez V.-L. Raoux, marchandises et provisions à bon marché.

V.-L. Raoux purchases cotton. O Eau e hoo i te vau. At V.-L. Raoux's, marchandises et provisions à bas prix. L'Indigène Espad à Tortinahi, dit Terai Pihahou à Aititorea, demeureur à Papeete...

P. G. SABATIE

282 Successeur de SABATY, SÈCRET 330 RUE NEUF, SAN FRANCISCO (CAL.) Importateur de VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS Commission et Consignation Agent de: DAV MUNDOPPE, LESLEY MORGAN, Heideback & Co, Berlins; - VILLARDOY & O'CONNOR, 1^{er} crs, Bordeaux; - SELMAN'S BROTHERS, Dusseldorf; - THEOPHILE ROYER & Co, Glandèves, Cannes, Reims; - HAY FRÈRES, Reims.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES Du 26 juin au 2 juillet 1879.

Table with columns: DATES, PRÉVISION BAROMÈTRIQUE, TEMPÉRATURE, and VENTS DOMINANTS. It provides daily weather forecasts and observations for the period from June 26 to July 2, 1879.